Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/03/2026

GAEC DE LA COURTAUBOUT rappelle Fromage blanc



- Noms des modèles ou références concernés : **fromage blanc en faisselle au lait cru en vrac**
- Marque : **Fromagerie de Marie**
- **Lot vendu le 18/03/2026**
- Conditionnements : **emballé à la vue du client**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/03/2026 au 18/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Lazenay**
- Distributeurs : **Aucun**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection staphylocoques**
- Risques encourus par le consommateur : **Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxination staphylococcique)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 5 avril 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0248527836**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre